

● **Janvier 1788 :**

Académie de Médecine (Paris), carton 156 B, dossier 5 : Observations de Louis Bret à Arles issues du fonds de la Société Royale de Médecine.

Louis Bret donne comme hauteur "négative" extrême au-dessous du couronnement du quai 3 pieds 4 pouces, ce qui pourrait donner comme hauteur sur l'échelle Véran : 3 m 82.

● **Février 1788 :**

Académie de Médecine (Paris), carton 156 B, dossier 5 : Observations de Louis Bret à Arles issues du fonds de la Société Royale de Médecine.

Louis Bret donne comme hauteur "négative" extrême au-dessous du couronnement du quai 3 pieds 3 pouces, ce qui pourrait donner comme hauteur sur l'échelle Véran : 3 m 85.

● **Mars 1788 :**

AC Beaucaire, DD 47

**-Supplique de la communauté de Beaucaire adressée à l'intendant du Languedoc, Mgr de Ballainvilliers, 13 juin 1788 :**

Crue du 1<sup>er</sup> mars 1788. Les consuls ont fait réparer les dégâts occasionnés par cette crue ainsi que les dégâts au "*chemin depuis la porte de la Croix*".

Les dégâts de la crue ont coûté 68 livres 8 sols ; les dégâts du chemin, 199 livres 5 sols.

**-Conseil du 27 mai 1788 :**

Délibération d'engager les dépenses pour les réparations de la crue et du chemin.

**-Comptes des dépenses, 26 mai 1788 :**

68 livres 8 sols.

Académie de Médecine (Paris), carton 156 B, dossier 5 : Observations de Louis Bret à Arles issues du fonds de la Société Royale de Médecine.

Le 2 mars, Louis Bret donne comme hauteur "négative" extrême au-dessous du couronnement du quai 0 pied 10 pouces, ce qui pourrait donner comme hauteur sur l'échelle Véran : 4 m 63.

● **Juin 1788 :**

Académie de Médecine (Paris), carton 156 B, dossier 5 : Observations de Louis Bret à Arles issues du fonds de la Société Royale de Médecine.

Le 29 juin, Louis Bret donne comme hauteur "négative" extrême au-dessous du couronnement du quai 1 pied 9 pouces, ce qui pourrait donner comme hauteur sur l'échelle Véran : 4 m 30.

● **Août 1788 :**

ADBR, C 2095, Extrait des registres de délibérations, Conseil du 10 août 1788.

La Durance menaçante à Barbentane [Département des Bouches-du-Rhône], où le maire et premier consul, M. de Chabert, informa les conseillers que MM. les procureurs du pays avaient récemment visité les bords du Rhône : il faudrait les engager aussi à visiter les bords de la Durance. Il leur a fait personnellement parcourir les bords de la Durance et ils "*se sont convaincus que le cours irrégulier de cette rivière se dirigeoit actuellement en entier sur notre terroir, qu'elle avoit déjà emporté une quantité de terrain considérable [...]*".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

ADBR, C 2095, Placet (s.d.) [1788].

En haute Provence, le 4 août 1788, à Saint-Julien-d'Asse [Viguerie de Digne], on s'efforçait de continuer une fortification sur la rivière d'Asse, mais une promesse d'aide de 100 livres, faite par la Province, ne fut pas tenue. Il y avait 5 ou 6 ans, on décida de consacrer 800 livres au prolongement de cette fortification. Mais la communauté était épuisée par les orages continuels, notamment celui du 4 août dernier [1788] qui avait raviné toutes les terres, surtout les "penchantes" et engravé les prés. Les consuls parlaient des torrents "qui sont autant de rivières quand ils sont enflés".

● **Septembre 1788 :**

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931.

En Dauphiné, dans le bassin de la haute Durance, "du 7 au 9 septembre 1788, la crue du Guil, affluent de gauche de la Durance, détruisit à Château-Villevieille une digue de 80 mètres de longueur. Elle remplit de matériaux le canal des moulins et affouilla le sol sur 1,60 mètre de profondeur".

● **Octobre 1788 :**

ADBR, 135 E BB 28, délibération du 18 octobre 1788

A Aubagne, on fit état des "grandes eaux pluviales" le 10 octobre. Les mêmes eaux furent "très abondantes dans notre rivière" [l'Huveaune] : les murailles près des rives furent "jetées" sur une trentaine de mètres.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur